



COLONEL JEAN-MARIE GONTIER directeur de la FHM à l'École polytechnique jusqu'à l'été 2015

LE COMPLÉMENT ESSENTIEL DE LA FORMATION ACADÉMIQUE

La formation à l'École polytechnique est marquée par un double cheminement : un cheminement académique, caractérisé par l'excellence de l'enseignement et la diversité des parcours ; un cheminement humain, adapté à la personnalité de chacun des élèves. Le temps fort de ce cheminement est le stage de formation humaine et militaire. La préparation, le suivi et l'exploitation de ces stages permettent d'en garantir l'efficacité.

C'EST L'ÉCOLE qui prend en charge la recherche des stages. Elle apporte le plus grand soin à choisir les établissements capables d'organiser ces stages et à définir ce qu'elle en attend. Cela amène à un processus de sélection qui tient largement compte des retours d'expérience acquis au fil des ans. La base de cette sélection est l'idée selon laquelle le stage doit être attractif et enrichissant humainement pour l'élève et apporter également un plus aux établissements d'accueil.

DES STAGES CIVILS AXÉS SUR LE SOCIAL ET L'ENSEIGNEMENT

L'École choisit des stages tournés vers l'enseignement, par exemple dans un lycée ou une prison, ou vers l'accompagnement social, par exemple dans une mairie ou une association caritative. Les élèves doivent être en exposition permanente face aux réalités : les stages se font sur le terrain et idéalement assez loin des bureaux. Cela permet de créer une relation gagnant-gagnant entre l'établissement d'accueil et l'École : le premier bénéficie de l'apport d'un jeune plein d'enthousiasme ; la seconde peut confronter les élèves à des réalités souvent dures, loin de leur « zone de confort ».

Les établissements sont tenus de désigner un tuteur qui suivra le stagiaire pendant les six mois qu'il y passera. Celui-ci aura, par ailleurs, un référent à l'École.

DES OFFRES EN GRAND NOMBRE

Beaucoup d'établissements sont demandeurs de stagiaires polytechniciens, car la durée du stage permet un véritable apport de la part du stagiaire, et le cadre fixé par l'École constitue une assurance d'efficacité. Le nombre d'offres excède les besoins, ce qui permet de faire un choix guidé par trois types de critères. Tout d'abord des critères géographiques : l'École a le souci de choisir des stages répartis sur tout le territoire français, aussi bien en métropole qu'outre-mer. En second lieu, les associations

« Les élèves doivent être en exposition permanente face aux réalités »



320 stages militaires et 120 stages civils sont organisés chaque année.

REPÈRES

Le cursus actuel des élèves de l'X en première année comprend une semaine d'incorporation, trois semaines de formation militaire au camp de La Courtine, puis un stage de six mois au titre de la formation humaine et militaire, stage effectué par les élèves français et les élèves internationaux maîtrisant bien le français. Environ 320 stages militaires et 120 stages civils sont ainsi organisés chaque année.

CONVENTION TRIPARTITE

Chaque stage fait l'objet d'une convention engageant l'École, l'élève et l'établissement d'accueil. Celui-ci prend en charge le logement du stagiaire, lui ouvre l'accès à des facilités de restauration quand c'est possible. Mais le stagiaire ne reçoit pas de rémunération, ce qui évite de biaiser le choix du stage.

retenues doivent être reconnues d'utilité publique ou détenir le label « Service civique ou ACSE » (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances). Enfin, il est important d'assurer un certain niveau de renouvellement pour entretenir le vivier.

Quant à l'affectation des stages, elle fait l'objet d'une procédure rigoureuse qui tient compte de la personnalité des élèves, de leurs desiderata et de la volonté de sortir les élèves de leur « cocon ».

DES STAGES MILITAIRES SUR LE TERRAIN

Les stages militaires concernent environ 320 élèves et sont proposés par les armées



de Terre, la Marine et l'Air, ainsi que par la DGA, la Gendarmerie et la Police nationale. À la fin de l'année, l'École leur adresse des demandes et les réponses arrivent en début d'année (pour des stages qui commenceront en octobre). L'École fait sa sélection à la fois sur les retours d'expérience des stages précédents et sur des critères permettant de mettre les stagiaires en situation opérationnelle. Il n'est évidemment pas possible aujourd'hui de demander à un jeune, après quelques semaines de formation, de commander une section. Mais on peut lui confier des responsabilités d'adjoint dans une unité.

« MAGUILLEUSE »

L'attribution des stages relève d'une démarche s'appuyant à la fois sur les témoignages des promotions précédentes et sur l'expression des préférences par les élèves.

Pendant leur stage à La Courtine, les élèves peuvent consulter les rapports de stages établis par leurs anciens pour guider leur choix. Ils donnent alors leurs préférences de stage avec un ordre (sept choix). Un programme baptisé « Magouilleuse » établit des propositions d'attributions optimales : environ 90 % des élèves voient leur premier choix retenu ; pour 7 à 8 %, c'est le deuxième choix et pour le reste le troisième choix.

UN ATOUT POUR LA FORMATION DES ÉLÈVES

Tous ces stages, qu'ils soient militaires ou civils, donnent lieu à des rapports qui sont présentés individuellement par chaque élève à un jury composé de cadres

militaires de l'École et d'anciens X bénévoles. Ce travail de synthèse et d'exposé contribue à préparer les élèves au monde du travail où ils seront confrontés à ce type d'exercice.

La valeur pédagogique de cette formation n'a pas échappé au Parlement puisque parmi les 50 propositions transmises par le président de l'Assemblée nationale au président de la République figure celle de rendre obligatoire ce type de stage dans les grandes écoles.

Encore faut-il que les écoles considèrent ces stages comme une partie intégrante de leur projet pédagogique et que leurs directions y consacrent les efforts et les moyens voulus.

Il serait en particulier peu productif d'envisager des stages trop courts qui n'exposent pas assez les étudiants au monde réel.

DE NOUVEAUX HORIZONS

Si la valeur de ces stages est largement reconnue par les élèves, il faut en permanence se remettre

en question. C'est ainsi que nous cherchons à donner la possibilité à certains de s'exposer encore plus ou mieux. Nous

pourrions réfléchir à la possibilité d'offrir à ceux qui le veulent le moyen de prolonger cette initiation par un DU certifiant en gestion de la diversité, ou du handicap (en cours de définition dans le cadre de l'université Paris-Saclay). Ou de faire venir sur le campus les nombreux jeunes – environ 3 500 chaque année – qui ont été en contact avec les élèves. Ou de marquer plus notre présence dans le département de l'Essonne en amplifiant l'action de la Kès (ASK). Et bien sûr partager notre expérience avec d'autres écoles. ■

« Une partie intégrante du projet pédagogique »

AU PLUS PRÈS DES RÉALITÉS

L'important est de mettre les élèves dans une unité opérationnelle en contact avec les réalités. Certains sont envoyés au Gabon ou au Mali. D'autres embarquent sur des navires envoyés en opérations au Moyen-Orient, ou en océan Indien (lutte contre la piraterie). Ceux qui font leurs stages dans la gendarmerie ou chez les pompiers participent au quotidien des interventions.